

Meri Madamu
La Présidente,

EPU Malaisie

La délégation de la République du Burundi accueille chaleureusement la distinguée délégation de la Malaisie ~~conduite par S.E. [nom]~~ et exprime ses sincères félicitations pour le Rapport National riche et détaillé qu'elle vient de soumettre au Conseil des Droits de l'Homme à l'occasion de son deuxième Examen périodique universel.

Notre délégation encourage vivement le gouvernement de la Malaisie dans ses efforts d'assurer à toute sa population l'accès à un logement décent à travers la construction des maisons destinées aux familles pauvres des milieux urbains, ce qui témoigne la ferme volonté du gouvernement de rehausser le niveau de vie socio économique de sa population.

Notre délégation se réjouit également que gouvernement malesien a déjà compris que la lutte contre la corruption et autres formes de malversations est une condition sine quanone pour parvenir à un développement économique durable.

Le Burundi note avec satisfaction que le Gouvernement de Malaisie est soucieux d'assurer l'accès à l'éducation pour tous les enfants indépendamment de leur situation socioéconomique, en témoigne des résultats positifs enregistrés dans ce secteur clé de la vie du pays en 2012.

~~Notre délégation félicite également la Malaisie d'avoir atteint la cible des objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'élimination de la pauvreté.~~

~~La délégation burundaise prend note des progrès déjà accomplis par la Malaisie par rapport à la promotion et à la protection des droits de l'enfant concrétisés par l'adhésion à deux protocoles facultatifs à la convention relative aux droits de l'enfant.~~

La délégation ^{burundaise} accueille favorablement la mesure visant à éliminer certaines réserves relatives à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ce qui pourra contribuer à la pleine jouissance des droits de l'homme pour cette catégorie sociale.

Je vous remercie.